GROUPE DE PARTAGE POUR HOMMES
de la Montérégie

FORMULAIRE D'ADHÉSION

Nouveau membre ☐ Renouvellement ☐ Mise à jour ☐

Le respect de la confidentialité est l'une des valeurs du GPHM.
Les données recueillies demeurent confidentielles et ne sont utilisées qu'à des fins statistiques.
Le GPHM ne communiquera avec vous seulement si vous l'y autorisez.

Nom : Prénom :

Adresse complète : App. :

Ville : Code postal :

Date de naissance : Âge : Nombre d'enfant(s) :
AAAA/MM/JJ

Coordonnées téléphoniques Cellulaire : Résidence :

Urgence : Autre :

Courriel : Autre courriel :

STATUT		**SCOLARITÉ**		**OCCUPATION**			
Marié	☐	Sans diplôme	☐	Travail temps plein	☐	Étudiant	☐
Conjoint de fait	☐	Études secondaires (DES)	☐	Travail temps partiel	☐	Entrepreneur	☐
Séparé	☐	Études professionnelles (DEP)	☐	Travailleur autonome	☐	Professionnel	☐
Divorcé	☐	Études collégiales (DEC)	☐	Chômeur	☐		
Célibataire	☐	Diplôme universitaire	☐	Sans emploi	☐		
Veuf	☐	Autre :	☐	Retraité	☐		

Acceptez-vous que nous communiquions avec vous pour vous transmettre des informations? (report/annulation d'une rencontre, autre) OUI ☐ NON ☐

Si OUI, par quel(s) moyen(s) devons-nous vous rejoindre? ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐
Cochez la ou les case(s) correspondante(e)s : Tél. résidence ou urgence ou cell. ou autre; texto ou courriel

NOUVEAU MEMBRE – Comment avez-vous entendu parler du GPHM?

Journaux	☐	Internet ou médias sociaux	☐	Ami, parent, connaissance	☐
Référence judiciaire	☐	Réf. psychologue/psychothérapeute	☐	Réf. professionnel de la santé	☐
Autre :	☐				

PAIEMENT – FRAIS ANNUELS

ADHÉSION **20 $** OUI ☐ NON ☐ PARTICIPATION **30 $** OUI ☐ NON ☐ Autre (don)

Signature membre : _____ **Date** :

À L'USAGE DU GPHM

MEMBRE

Participant (MP) ☐	Bénévole (MB) ☐	Supporteur (MS) ☐	Autre :

Nom animateur : **Groupe** : **Ville**

Signature*: _____

GROUPE DE PARTAGE POUR HOMMES
de la Montérégie

514 299-3210 | www.GPHM.ca
131, Jacques-Ménard, C.P. 41, succ.
Bureau-chef Boucherville, Qc J4B 5E6
groupepartagehommes@gmail.com

*En signant ce formulaire, le participant reconnaît que :

- Les réunions de partage ne sont pas des séances de thérapie et ne remplacent pas une démarche thérapeutique personnelle auprès de professionnels.
- Le rôle et la responsabilité de l'animateur se limitent uniquement à l'animation, à la gestion des présences et au maintien de l'horaire des réunions.
- Les propos et opinions des participants (incluant ceux de l'animateur) ne reflètent que le point de vue individuel de chacun et n'engagent en rien le GPHM.
- Le GPHM émet, sur demande, des attestations de présence uniquement; les renseignements personnels et confidentiels n'y sont pas inscrits.
- Les plaintes relatives à toute situation de harcèlement psychologique ou sexuel, y compris toute forme de harcèlement discriminatoire, seront traitées conformément à la « Politique pour un milieu exempt de harcèlement psychologique ou sexuel » en vigueur au GPHM.